



Procès verbal réunion du CA
vendredi 30 septembre 2005
13h00
Auberge Les Bons Matins, Montréal

Présences :

Line Laviolette, Yvon Blais, Bernadette Buttiens, Mado Samson, Ruth Mailhot, Sabine Barbier, Géraldine Wickert... le CA au complet !

1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue
Géraldine remercie chaque membre du comité de s'être déplacé pour ce CA, surtout qu'il est suivi de l'atelier C.
2. Lecture de l'ordre du jour-Ajouts
Bernadette demande de mettre le #12 avant le #9
Pas d'ajouts
Adoption de l'ordre du jour est proposé par Yvon, Chantal seconde
3. Ruth propose l'adoption de l'ordre du jour, Sabine seconde
4. Suivi des points du CA du 9 juillet 05
Point #5- Lors de la rencontre du 9 juillet, nous nous demandions si avait en sa possession la vidéo des grands mouvements en anglais qu'elle avait enregistrée avec Liza Suhanic il y a quelques années; Ruth n'a pas la vidéo
Point #8- Géraldine a fait les corrections, les a envoyées à tous les membres du CA et les a envoyées en France. Elle en parlera avec un comité de l'association française lors du SAP à la Neylière en octobre
Pont #15- en plus du calendrier A et B de Québec, le Centre de Réadaptation déficience physique Le Bouclier s'ajoute
5. Line propose l'adoption du procès verbal de la réunion du CA du 9 juillet 05, Sabine seconde.



6. Géraldine remercie Bernadette et Chantal pour le travail accompli pour le cadre financier et le fonctionnement interne. On précise que c'est un document de fonctionnement et ce n'est pas un document légal. On discute des changements à apporter aux deux documents.
7. La question de la recherche universitaire est difficile : nous devons prendre le temps pour trouver des termes accueillants, tout en insistant sur la nécessité de suivre la formation pour pouvoir en parler. À suivre.
8. Le sujet « Relations avec l'association française » sera remis au prochain CA, puisque Géraldine rencontrera un comité du CA français lors du SAP.
9. (Point 12 de l'ordre du jour devenu point 9) Discussion au sujet des frais engendrés par les ateliers versus les « rentrées ». Il ne faudrait pas qu'un atelier soit déficitaire. Il faudrait calculer le pourcentage de frais au total incluant le secrétariat, les frais de locaux, etc. afin de revoir nos tarifs l'année prochaine et de décider du nombre minimum de participants (à partir de quel nombre annule-t-on un atelier ?)
10. Chantal présente un estimé pour la reproduction des livres verts. Géraldine a un estimé de l'Université d'Ottawa. Bernadette a un estimé d'une compagnie privée de sa connaissance. Géraldine verra également lors du SAP comment s'accorder avec l'association française pour cette reproduction, sur les termes monétaires puis sur les termes de droits d'auteur. Le CFORP d'Ottawa n'a pas voulu faire d'estimé tant que nous n'avons pas l'accord écrit de l'auteure. Nous avons un accord écrit pour le matériel de bois et les 100 menus.
11. Géraldine ira au SAP en octobre 2005.



12. (Point 9 de l'ordre du jour devenu point 12) Le paiement par carte de crédit coûterait cher à l'association. Pour l'instant, il n'y a pas assez de rendement, nous mettons donc cette idée en « suspens ».
13. Pour l'instant, un service de téléphone appartenant à l'association serait très cher. Il commence à devenir presque nécessaire. Yvon parle des numéros Skype sur lesquels il y aura une boîte vocale, et une redirection du type « Si vous désirez parler à une animatrice de l'atelier A d'aujourd'hui, faites le 2 » que l'on pourrait faire suivre sur le cell d'une animatrice, afin d'avoir une réponse d'urgence pour les personnes inscrites qui ont des questions de dernière minute. Ce service n'est pas encore accessible gratuitement.
14. Pour l'AGA : On vérifie les changements et corrections à apporter aux statuts et règlements internes, afin de proposer les amendements lors du CA. Bernadette et Chantal se portent volontaires pour travailler sur ces documents, afin de mettre en lien avec le fonctionnement interne.
15. Colloque 2008- On attend un papier officiel, une démarche de l'association française.
16. Tour de table : la parole à tous : Au prochain CA, nous prendrons tous le temps d'échanger et en tout temps, nous pouvons le faire par courriel
17. Divers : points remis au prochain CA
18. Géraldine propose la clôture de la réunion à 15h30
Sabine seconde

Version finale

Créatrice : Madeleine Dunoyer de Segonzac